



Notice de restauration

Garantie Fichier

Chère cliente, cher client,

Suite à notre récent contact nous avons le plaisir de vous informer que votre dossier a été réparé à l'aide des outils spécifiques nécessaires à la Garantie Fichier.

Veillez trouver ci-dessous la procédure à suivre afin de restaurer vos données dans votre logiciel **Ciel !**.

Procédure à suivre :

- Relancez votre logiciel **Ciel !**
- Allez dans le menu **DOSSIER - SAUVEGARDE / RESTAURATION - RESTAURATION**.
- Cochez l'option « **Restaurer une copie du dossier sauvegardé** » et cliquez sur le bouton **[Suivant]**.
- A l'étape suivante, lorsqu'on vous demande de spécifier le type et l'emplacement de la sauvegarde que vous désirez restaurer il faut:
 - Choisir le format **ZIP**
 - Cliquer sur le bouton **[Parcourir]** et double-cliquer sur le fichier «**NOM DE VOTRE SOCIETE réparé.ZIP**» en allant le chercher à l'endroit où vous l'avez enregistré.
- De retour dans la fenêtre de restauration, cliquez sur **[Suivant]**.
- Cliquez de nouveau sur **[Suivant]** puis sur **[Restaurer]** pour lancer le traitement.

A la fin de cette manipulation, **nous vous invitons à vérifier les données que vous avez restaurées**. En cas d'anomalie, merci de recontacter l'assistance technique.



Important :

Nous préconisons la restauration par copie afin d'éviter tout risque d'écrasement de données.

Attention :

Vous devrez désormais travailler dans le dossier qui se nomme "**NOM DE VOTRE SOCIETE réparé (copie)**". C'est ce dossier qui contient les données réparées.

Notre service assistance reste à votre disposition (Tel. : 08.25.00.40.30) pour toutes informations complémentaires.

En vous remerciant de votre fidélité, nous vous prions d'agréer, Chère Cliente, Cher client, nos salutations les meilleures.

Service assistance